Le 2 février dernier, les élèves de GS/CP d'Ajain de Mme Labrot et leurs correspondants de l'école de St Yrieix-les-Bois de Mme Nivert ont invité les aînés de l'Association des Toujours Jeunes à participer à une journée sur le thème de « L'école d'autrefois » à la salle polyvalente d'Ajain. Pour cette occasion, une classe d'antan a été reconstituée permettant ainsi à de nombreux objets d'écoliers tout droit sortis des greniers tels blouses, galoches, tableau noir, pupitres, encriers, plumiers ou bien encore tampons de reprendre vie.

Tout au long de la journée, les enfants ont pratiqué cette classe d'un autre temps. Entre leçon de morale, leçon de chose et divers ateliers préparés et animés par les anciens, les échanges ont été fructueux. Le repas de midi pris en commun a été apprécié de tous.

Jeunes et moins jeunes sont prêts à recommencer !

"Veux-tu être mon ami ?" (La montagne, 12 mai 2018)

Les élèves des classes de CP-CE1 de Saint-Yrieix-les-Bois et de GS-CP d'Ajain ont présenté le fruit de leur travail à l'Espace Fayolle avec leur spectacle "Veux-tu être mon ami ? Quand le livre s'anime". Vendredi, en début de soirée, les élèves des classes de CP-CE1 de Céline Nivert de Saint-Yrieix-les-Bois et de GS-CP de Sandrine Labrot d'Ajain sont venus présenter le fruit de leur travail à l'Espace Fayolle avec leur spectacle "Veux-tu être mon ami ? Quand le livre s'anime".

Inventer une suite à l'histoire

Point de départ, la lecture de l'album de jeunesse « Veux-tu être mon ami ? » d'Éric Battut, relatant l'histoire d'une petite souris verte différente des autres à la recherche d'amis a donné lieu à un travail d'écriture et d'illustration. Les élèves ont dû inventer une suite à l'histoire par l'intermédiaire d'une correspondance scolaire entre les deux classes, chacune continuant la suite de l'histoire, à tour de rôle.

Ensuite, cette histoire a engendré un travail d'interprétation poétique par la danse et la musique avec deux professionnelles : Lucile Charbonnier, professeur de danse, chorégraphe et metteure en scène du spectacle, et Laëtitia Couturier, musicienne et compositeur (avec les élèves).

Ce projet a abouti à un spectacle de qualité réalisé en partenariat avec La Fabrique\Scène conventionnée de Guéret, coordonné par Ronan Bancelin, médiateur culturel. Les familles et les proches des élèves ont apprécié la représentation composée de chants et de danses à travers plusieurs tableaux sur les thèmes de la forêt, les pays froids, le désert et la mer.

Ajain pour Tous est le bulletin municipal (presque) trimestriel d'**Ajain.**

Rédaction : commission communication

Responsable / coupable de la publication : **Guy Rouchon**

Crédits photos : un peu tout le monde !

✉ mairie-ajain@orange.fr
Impr. ECP (450 ex).
ISSN : 2557-3519

Toute l'actualité de votre commune

www.ajain.fr

Ajain Pour Tous ...

Bulletin municipal de la commune d'Ajain

➲ n°12. Juin 2018

Dans ce numéro

L'édito du maire, **p. 1**
Conseils municipaux et infos, **p. 2-3**
Les révoltés d'Ajain, **p. 4**
Dossier. Budget 2018, **p. 5 – 8**
Accueil de loisirs, **p. 9**
Théâtre, bilan de la saison, **p. 10**
Les sénateurs à Ajain, **p 11**
L'actualité de l'école, **p 12**

L'édito du maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'année est déjà bien avancée, après les orages et des quantités d'eau importantes, le beau temps est peut-être enfin arrivé. La fête du jambon et du pain bis s'est terminée sous un orage violent, Ajain loisirs et sa présidente se sont démenés, la fête a été une réussite, le feu d'artifice, le vide grenier, la cavalcade et les motards sous le soleil parfois et quelques gouttes. La sécurité a été renforcée le samedi soir, la rue principale a été fermée à la circulation de 20 heures à 1 heure du matin.

Le plan particulier pour la Creuse, une volonté du Président de la République : la creuse et les creusois attendent, avec espoir. Soyons optimistes, mais pendant ce temps Saint Vaury, sur notre canton, perd de nombreux emplois publics, à la poste, à la trésorerie, des emplois aidés au centre hospitalier de la Valette, au lycée et au collège, est-ce un mauvais présage ?

Téléphonie et internet. Les professionnels et les particuliers d'Ajain n'en peuvent plus. Les liaisons internet sont déplorables, Orange a pourtant déployé la fibre entre Guéret et Ajain. La fibre sera officiellement raccordée le 20 juillet, promesse d'Orange. Le simple raccordement du NRA d'Ajain (le central) à la fibre apportera le haut débit dans le bourg jusqu'à 1km. Ensuite le débit va s'amenuiser mais il sera supérieur à ce que vous avez actuellement. Des difficultés vont persister pour «le Pont à Libaud». Le déploiement de la fibre vers les particuliers ne se fera que dans un deuxième temps, 2020 peut-être.

Préfet. Le préfet est parti, Philippe Chopin a fait ses adieux à la Creuse vendredi 1er juin, Il est nommé à Perpignan. C'est un Préfet qui aura fait l'unanimité. L'équipe municipale l'a rencontré à plusieurs reprises pour le projet de passerelle. Madame Magali Debatte est depuis lundi 04 juin la nouvelle Préfette de la Creuse, nous lui souhaitons la bienvenue.

Dimanche 17 juin, dans le cadre de l'évènement dit des « révoltés d'Ajain » une marche a été organisée, une soixantaine de personnes des trois communes Ajain, Ladapeyre et Pionnat sont partis devant la mairie pour rejoindre Guéret, rue Franklin Roosevelt ou une plaque commémore cet événement. A cet endroit, s'est déroulée une petite cérémonie en présence de nombreux élus, sénateur, conseillers Départementaux, maire de Guéret représenté et des anciens Maires d'Ajain et de Ladapeyre, Après le verre de l'amitié et le repas partagé à la salle municipale de Jouhet mise à disposition gratuitement par le Maire de Guéret, la conférence oh combien intéressante de Mr Daniel Dayen, historien, a cloturé la journée. L'évènement fait partie du patrimoine, il ne faut pas l'oublier, cette protestation s'est terminée dans le sang en 1848.

Bonnes vacances à toutes et à tous

Guy Rouchon

Conseil municipal. Suite à une démission, un nouveau conseiller, Jean Claude Thomas (élu de la liste Ajain, nouvelle dynamique), a rejoint l'assemblée, bienvenue à lui. Au niveau de la Communauté d'agglomération, le périmètre des nouveaux élus communautaires a été présenté suite à l'intégration de trois nouvelles communes (cf. Ajain Pour Tous n°11).

La Poste. Le conseil municipal, maintenant que le bail est repris et les travaux de séparation effectués, décide d'affecter le local de la Poste aux associations. Un nettoyage des locaux aura lieu et une réunion se tiendra avec les associations pour établir une convention et une répartition des locaux.

Divers. Deux demandes de travail à temps partiel ont été étudiées et acceptées (secrétariat de mairie et atsem). Parmi les autres informations diverses, le conseil municipal a validé le principe de récupération des concessions inoccupées du cimetière. Un travail d'enquête et d'information sera fait.

PROJETS EN COURS

Le conseil municipal a ensuite étudié deux projets importants dans le cadre des CEE – TEPCV, contrats d'économie d'énergie dans le cadre du projet territoire à énergie positive porté par la Communauté d'agglomération. Le premier dossier, l'isolation des combles de l'école, de la cantine et de la salle de bibliothèque est proposé pour un coût TTC de 13 307 € avec une prise en charge par les CEE à hauteur de 100% du HT, soit 11 089 €. Ce premier dossier a été accepté.

Un deuxième dossier concernant l'éclairage public a été rejeté : il s'agissait de renouveler les luminaires de tous les villages et du bourg à sa périphérie (hors rue principale). Le dossier sera repris dans un autre cadre que les CEE, le conseil municipal en faisant une de ses priorités pour les deux ans à venir.

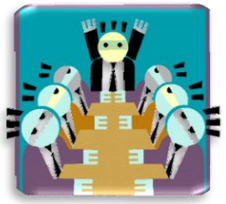

VERS UNE MUTUALISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le conseil municipal décide de s'orienter vers une mutualisation de son Accueil de loisirs dans le cadre de la réflexion globale de la Communauté d'agglomération quant à la compétence enfance / jeunesse. Des réunions permettront d'étudier le projet. Une décision est prise concernant le règlement intérieur de l'Accueil de loisirs : en cas d'absence d'un enfant préalablement inscrit, il faudra prévenir la structure au moins 8 jours avant, dans le cas contraire, la facturation sera déclenchée. Au sujet de l'accueil de loisirs, la délégation d'élus qui a rencontré leurs homologues à Saint Fiel a évoqué devant le conseil les pistes de mutualisation envisagées entre les deux structures : un camp d'été et une collaboration pendant les temps de vacances seront mis en chantier. Des recrutements d'agents contractuels ont été opérés pour finir l'année scolaire et entamée le début des vacances.

ajain.fr > vie municipale > délibérations

Entretien du bourg par l'ESAT de Masgerot (APAJH)

JP. Godefroy a présenté au Conseil municipal l'examen d'une alternative à l'entretien du bourg et du cimetière par les employés municipaux depuis la non reconduction du contrat aidé de notre 3ème agent (suite à la réduction du nombre de CAE). L'offre de l'ESAT du « Masgerot » (APAJH) correspond, jusqu'à la fin de l'année, à l'emploi d'une personne pendant 5 mois. Il faut souligner que nous nous situons dans une intervention 0 pesticides. Le devis de l'ESAT pour l'entretien du bourg est sur la base de 175h de travail environ, plusieurs personnes intervenant en parallèle. Le coût est de 11 525 € TTC. L'équipe municipale est consciente que les changements opérés en matière d'entretien du bourg sont contraints. Tout sera fait pour maintenir un bourg propre et attrayant avec peut être quelques herbes récalcitrantes.

www.ajain.fr mairie-ajain@orange.fr (secrétariat) 05 55 80 96 19

Rencontres, représentations officielles

Rencontre territoriale des sénateurs (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret)

Rencontre avec les sénateurs à Ajain

Lundi 19 mars 2018, s'est tenue une nouvelle rencontre territoriale du Sénat dans la Creuse, organisée par les deux Sénateurs Jean-Jacques LOZACH et Éric JEANSANNETAS.

La réunion des élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux du périmètre géographique de la communauté d'agglomération du Grand Guéret a été précédée d'une visite de l'entreprise AMIS à Guéret, en présence de son directeur général, Éric BULLE et de son responsable de site, Guillaume MOREAU. Lors de cette visite, les Sénateurs étaient accompagnés d'élus : Mme Armelle MARTIN, MM. Michel VERGNIER, Guy ROUCHON, Cyril VICTOR, Nady BOUALI.

Une présentation du travail parlementaire mené au Sénat a introduit cette réunion d'échanges. Les Sénateurs évoquant notamment leurs travaux au sein de leurs commissions permanentes respectives (Finances pour É. Jeansannetas ; culture, éducation, communication et sport pour JJ. Lozach) et la configuration du Sénat depuis les dernières élections sénatoriales (enjeu majeur de la révision constitutionnelle annoncée par le Chef de l'État). Partant des travaux nationaux présentés de manière approfondie, des évolutions institutionnelles en cours et envisagées (réduction du nombre de parlementaires, suppression de la dotation parlementaire, limitation du nombre de mandats dans le temps), l'accent a ensuite été mis sur les actions et le rôle des Sénateurs dans leur circonscription.

Echange avec la salle

Un échange libre et ouvert avec l'auditoire a permis d'évoquer plusieurs thématiques prégnantes chez les élus locaux.
Ont notamment été abordés :
- La conférence nationale des Territoires ; laquelle rythme désormais l'actualité des collectivités territoriales et leurs relations avec l'État,
- La nécessité d'une évaluation de la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République),
- La définition de la Ruralité, l'innovation menée dans les territoires
- La suppression annoncée de la taxe d'habitation et la refonte de la fiscalité locale,
- La baisse des dotations de fonctionnement aux collectivités territoriales et du nombre de contrats aidés,
- Le budget consacré au sport dans le cadre du Projet de loi de Finances 2018 et l'organisation par le France des Jeux olympiques et paralympiques en 2024,
- Enfin, de nombreux sujets ont été évoqués dans le cadre du plan particulier pour la Creuse, demandé par les élus et accepté par le Président de la République en octobre dernier. Celui-ci est en cours d'élaboration sous le pilotage du Préfet et du Commissaire Général à l'Égalité des Territoires.

Commémoration du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie)

Le préfet P. Chopin accompagné des élus le 19 mars 2018.

Vente d'un bien de section à «Villandry» parcelle ZT n°14. La parcelle doit être préalablement divisée (accès pour une maison individuelle). Un vote des résidents inscrits sur les listes électorales aura lieu. Le produit de la vente sera réinvesti sur la section de Villandry.

L'Eglise est désormais ouverte et fermée quotidiennement par Mme Marie-André Boutet, conseillère municipale. Merci à elle.

Trois cabinets d'étude ont répondu dans le cadre des études géotechniques pour la passerelle. Le choix s'est porté sur ALPHA btp Ouest pour un montant de 7950 euros, Il était prévu une somme de 15000 euros dans le plan de financement initial.

ETAT CIVIL du 1er trimestre 2018

DECES
- Gaston THENAILLE, 6 route de Montluçon, le 09 janvier 2018
- Jean PEYNOT, Loubier, le 20 janvier 2018
- Evelyne GUILLOT, 74 Langeas, le 02 février 2018
- Laurent LAMBERT, 11 route de Guéret, le 22 mars 2018

Un marché à Ajain

A partir du mois de juillet, il y aura un petit marché sur la place de la Poste à 17h, tous les mercredis. Il regroupera d'abord le pizzaiolo, un maraîcher de la commune et un fromager.

Ce marché est réalisé à l'initiative d'Alain Bessege (photo), qui vient de s'installer comme maraîcher bio à Roudeau, sur notre commune. Installé sur 3400 m², A. Bessege produit des légumes traditionnels (courgettes, salades, pommes de terre, oignons, choux, poireaux ...) et finit d'installer sa première serre de 300 m². La commune invite tous les habitants à venir soutenir cette initiative 17h place de La Poste, tous les mercredis. A. Bessege assure également de la vente directe sur son terrain à Roudeau. Il est également présent à St Fiel les samedis matin. ☏ **Contact :** 06 13 34 65 11.

Théâtre. En cette fin d'hiver et début de printemps, Ajain a pu accueillir dans sa salle polyvalente pas moins de quatre spectacle de théâtre permettant ainsi au plus grand nombre d'accéder à des spectacles de qualité et de proximité. Le dimanche 18 février 2018 à 15h, c'est la troupe de Gouzon "Au carrefour des baladins" qui est venue présenter son spectacle « Trop, c'est trop », en association avec le club des Toujours jeunes d'Ajain. Pièce drôle et loufoque, elle a ravi une assistance nombreuse.

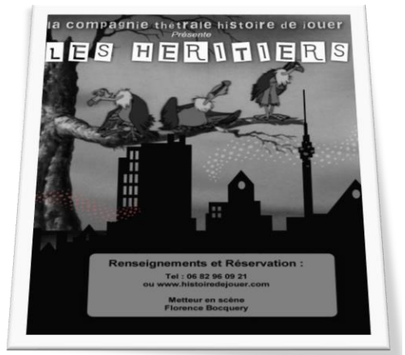

Enfin, le 26 mai dernier, en soirée cette fois, la troupe "La Glabhouille" a donné une représentation de sa pièce Building, qui décortique les arcanes de la vie d'entreprise en autant de petites scènes vivantes. La commission communication & culture du conseil municipal souhaite renouveler son engagement culturel et le partenariat avec les associations communales l'an prochain. Si vous avez des idées de spectacle ou si vous connaissez des troupes en recherche de salle pour s'exprimer, n'hésitez pas à nous joindre (mairie-ajain@orange.fr ou via Facebook).

Au mois d'Avril, c'est cette fois la troupe boussaquine "Histoire de jouer" qui est venue présenter sa pièce "Les héritiers", toujours en collaboration avec les Toujours jeunes. Dans un autre style, cette pièce basée sur une histoire de famille a particulièrement interessé le public. La programmation théâtrale de l'année s'est poursuivie par une troisième représentation le dimanche 29 avril 2018 à 15h, en collaboration avec l'association des parents d'élèves La récré des Gaminos. Nous avons accueilli la Cie tarnaise "Dès demain" et son spectacle de marionnettes « Motus » *de et par* Carlos Nogaledo. Ce spectacle tout public était une « farce symphonique muette » qui a particulièrement plu aux enfants, trop peu nombreux, présents ce jour-là.

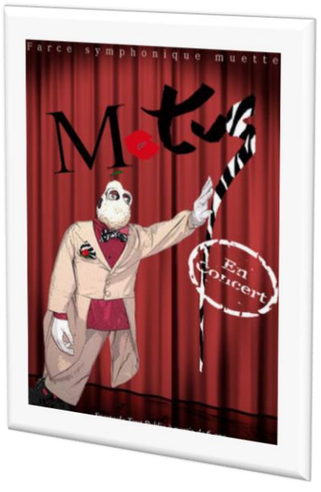

Gestion des déchets : la Tarification Incitative arrive !

Depuis le mois de mars, l'enquête de dotation pour les nouveaux bacs est en cours auprès des usagers concernés. Le temps est venu de vous redonner les éléments clés de la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi).

Le déploiement est en cours

Depuis le 6 mars 2018, une équipe d'Ambassadeurs accrédités visitent tous les foyers des communes concernés par la Tarification Incitative. Ce travail de terrain représente un temps d'information générale et d'explications pratiques de ce que la TEOMi impliquera pour vous, habitants du territoire, et ce dès janvier 2019. Il vous sera indiqué ***le mode de présentation de vos déchets*** (en bacs individuels ou en contenants collectifs). Et pour les bacs individuels, il vous sera permis de choisir avec l'Ambassadeur, la taille des bacs à attribuer.

C'est aussi le moment important où ***à travers une enquête, Evolis 23 constitue la base de données* nécessaire au suivi de votre consommation du service***. C'est notamment pour connaître la composition de votre foyer (nombre de personnes y habitant) et repérer les éventuelles difficultés de stockage, de présentation ou de collecte de bacs, ou encore les cas particuliers que l'enquête de terrain est incontournable.

Après les 33 communes pilotes** touchées en 2017, le second volet de l'enquête a débuté en mars dernier et se poursuit sur les 55 communes jusqu'en septembre 2018. Vous avez peut-être déjà été touché par la campagne de porte-à-porte.

Si vous étiez absent, un avis de passage a été laissé à votre adresse dans votre boîte aux lettres, vous indiquant la marche à suivre pour définir vos besoins. ***Pensez bien à envoyer vos informations personnelles en remplissant le formulaire disponible en ligne sur*** ***www.evolis23.fr rubrique «Tout savoir sur ma TEOMi» puis onglet «Outils pratiques»***.

Les étapes à venir

Après l'enquête de terrain pour définir le besoin de chaque foyer, les étapes techniques suivantes interviendront :

- ***Mi-septembre à fin novembre*** : livraison des bacs individuels pour le Recyclable (couvercle jaune) et les Ordures Ménagères (couvercle gris) ;
- ***Début janvier 2019*** : début de l'année blanche, pour tester le nouveau dispositif ; les levées sont comptabilisées mais votre contribution reste la même. Vous pouvez ainsi estimer votre consommation du service et faire évoluer vos habitudes ;
- ***A partir de janvier 2020*** : les levées sont comptabilisées au réel pour établir votre premier avis de TEOMi
- ***Octobre 2021*** : réception de votre premier avis de TEOMi

Entretien des routes

Le point à temps pour l'entretien des routes communales sera réalisé d'ici quelques semaines. 5 tonnes seront réparties en plusieurs endroits par Evolis.

€ **S**alle polyvalente. Sur proposition de la commission des finances, il est proposé d'introduire un tarif à la ½ journée à 50 € (de préférence en semaine) en faisant attention de ne pas empiéter sur des locations plus longues.

€ **A**ccueil de loisirs. Il est décidé d'augmenter les tarifs à la demi-journée de 0,50 € chacun (afin de rendre plus incitatives les inscriptions à la journée). Le detail des tarifs est consultable sur ajain.fr.

Ventes de terrains. Pour l'agrandissement du local technique d'Orange, un prix de 3,50 € / m² est confirmé. Pour Langeas et Puy-Gaillard, le conseil municipal désigne parmi la liste établie par le Tribunal administratif, Mr Michel Dupeux, agriculteur à la retraite de Naillat comme commissaire enquêteur.

☞ **U**ne procédure de récupération des biens sans maîtres sera entamée pour la parcelle constructible du bourg, AY n° 104 (route de Pionnat, 1093 m²).

La Montagne, 18 juin 2018, Catherine Perrot))

Malgré le temps menaçant, une cinquantaine de personnes a cheminé d'Ajain à Guéret, ce dimanche 17 juin. La marche commémorative, dédiée aux seize morts de 1848, était ponctuée de lectures. A 5 km du bourg d'Ajain, au village de Langeas, en surplomb du Pont à la Dauge, le groupe de marcheurs s'arrête pour écouter Thomas Marty. L'adjoint au maire d'Ajain lit « Le tocsin », un extrait du roman Les révoltés d'Ajain de Michèle Laforest. « Et partout sur le bourg et au-delà du bourg vers les campagnes, s'envola le son du tocsin, voix lugubre et pressante, par-delà les bois de Guillard et des Peux… » . Nous sommes le 15 juin 1848. Les paysans d'Ajain, Pionnat et Ladapeyre marchent en direction de Guéret. Ils veulent libérer leurs camarades emprisonnés pour s'être révoltés contre une forte hausse des impôts.

Seize personnes sont tuées

Un attroupement se forme aux portes de Guéret. Les gendarmes paniquent et tirent à balles réelles. Seize personnes sont tuées. La municipalité d'Ajain a organisé ce dimanche une marche commémorative de 11 km (entre Ajain et Guéret), en partenariat avec les communes de Pionnat et Ladapeyre. Le Pays de Guéret avait déjà mis sur pied le même type d'événement en 2000 et 2007, pour ne pas oublier les révoltés d'Ajain, Pionnat et Ladapeyre. Une plaque rappelle les faits rue Franklin-Roosevelt à Guéret.

Un peu d'histoire : la marche des révoltés d'Ajain 4

Une cinquantaine de personnes au départ de cette marche commémorative

« J'en ai entendu parler par les anciens, raconte Patrice, qui participe à la marche. Les arrière-grands-parents des anciens ont vécu ces événements. 1848, ça n'est pas si loin que ça. »

« Je ne connaissais pas cet épisode »

Dans le cortège, certains connaissent déjà l'histoire de cette tragique révolte de 1848. D'autres l'ont découvert récemment. « J'habite à Ajain depuis trente ans et je ne connaissais pas cet épisode alors que j'ai été professeur d'histoire », note Arlette.

L'historien Daniel Dayen a retracé le déroulement de cette émeute, lors d'une conférence à Guéret, dimanche après-midi. Il s'est appuyé sur de nombreux documents. Le premier récit date de 1892. « Il se trouve dans le Bulletin des anciens élèves du petit séminaire d'Ajain », précise-t-il. D'autres publications évoquent les événements de juin 1848 : un livre sur l'histoire d'Ajain écrit par l'abbé Dardy, une brochure de 1936 rédigée par Jacques Levron, qui a dirigé les archives de la Creuse.

Daniel Dayen a mené une étude approfondie sur l'émeute d'Ajain, en 1997, dans le cadre des rencontres des historiens du Limousin (qui proposaient plusieurs conférences sur les violences en Limousin). « J'ai fait des recherches, notamment à partir de l'énorme dossier d'assises. Il y avait plus de quatre cents pièces de procédure », indique l'historien.

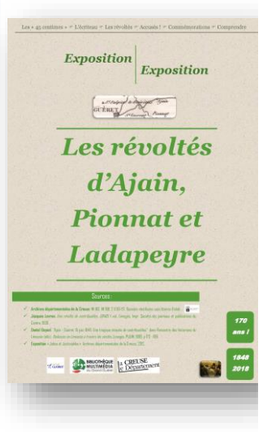

Une exposition en 13 panneaux a été réalisée afin de commémorer et d'expliquer l'évènement au plus grand nombre. Elle sera visible entre nos trois communes Ajain, Pionnat et Ladapeyre cet été et à la rentrée (à l'EHPAD par exemple). Plus d'infos sur notre site ajain.fr

A l'accueil de loisirs : programme de l'été

Chers parents, chers enfants, cette page a pour objectif de vous donner les grandes lignes du programme qui est proposé à vos enfants durant la période estivale.
Pour la première fois cette année, nous avons l'opportunité de vous proposer un séjour « Sports-Nature » à Lathus du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2018. Cette offre a rencontré un tel succès qu'elle a affiché complet en une semaine.

Tout au long des vacances, nous procèderons à la rénovation de l'ensemble des panneaux ALSH implantés dans les locaux et aux alentours : prévoir des vêtements de petits peintres !!! Nous conduirons aussi un projet « Peinture sur vitre » au niveau du bâtiment de l'école maternelle.

Quelques rendez-vous à ne surtout pas manquer !!!

- Le 13 juillet, une grande journée pique-nique est prévue au sein du parc de l'EHPAD. Au programme de cette journée : mini-golf, Land Art, basket, pique-nique et Laser Game en extérieur (surcoût Laser Game : 7€)
- Du 16 au 19 juillet, il sera aussi proposé un atelier vidéo, qui se déroulera en partenariat avec l'Accueil de Loisirs de Saint-Fiel. Ce projet aura pour but d'initier les participants à l'écriture de synopsis, l'aspect de travail de répétition, de prise de vue et enfin de sensibilisation au montage vidéo. Ce projet sera encadré par l'association culturelle et artistique de Sabarat (www.classecinema.com) qui intervient très régulièrement en milieu scolaire.
- Le vendredi 20 juillet : Pour les 6/11ans : journée pique-nique et Accrobranches aux Pierres Jaumâtres (surcoût : 7€ / 16 places maximum) Pour les 3/6ans : sortie à la Ferme Arc en Ciel de St Léger (surcoût : 5€ / 14 places maximum).

Bien évidemment des sorties baignade seront régulièrement proposées sur le pays des 3 Lacs.

9

Vous êtes ou vous envisagez de vous engager dans un processus de formation BAFA, BPJEPS ? Vous avez besoin d'un lieu de stage pratique près de chez vous ? Pensez Accueil de loisirs d'Ajain. Nous pouvons vous accueillir. Contactez nous : alsh.ajain@hotmail.com / 05 55 80 20 99.

Pour pérenniser et développer son équipe d'animation, la commune va s'engager dans le recrutement de deux Parcours Emploi Compétences à la rentrée prochaine. Il s'agit des dispositifs d'emplois aidés nouvellement créés en 2018. Pour tous renseignements : alsh.ajain@hotmail.com / 05 55 80 20 99.

Plan de financement de la passerelle

Il a été proposé au conseil municipal de réactualiser le plan de financement de la passerelle devant franchir la RN 145 entre le chemin de l'école et la salle polyvalente en fonction des éléments intervenus depuis quelques semaines et qui sont donc intégrés dans le vote du budget primitive 2018. Au total le projet est toujours évalué à 540 000 € TTC et alimente la plus grande partie de l'investissement présentée dans le tableau ci-contre.

☞ La notification de subvention via la DETR est arrivée. L'Etat accorde à ce projet 225 000 € (soit 50% du HT).

☞ FEDER : le dossier a été depose début mai, il a été revu en fonction des objectifs de la Communauté d'agglomération qui a inscrit le projet dans le cadre de son contrat de dynamisation et de cohésion territoriale 2018-2021. Une somme de 115 000 € sera demandée.

☞ Un emprunt est proposé au budget primitif 2018 sur la base de 150 000 €. Les négociations avec 3 banques se poursuivent. La part d'autofinancement issue des fonds propres s'élèverait donc à 50 000 €. La capacité de remboursement de la commune serait faiblement affectée si ce plan de financement pouvait devenir pleinement opérationnel.

Un projet d'avenir pour la commune

Le projet consiste à mettre en place une passerelle piétonne et cyclable au dessus de la RN 145 (RCEA, Route Centre - Europe Atlantique) pour relier les deux parties du bourg. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de développement de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret depuis plusieurs années : d'abord inscrite dans le SCOT (Schéma de COhérance Territorial) en 2008 et dans le Plan local de l'habitat en 2014, l'ambition de développement durable de notre projet a été rappelée par son inscription récente au contrat de dynamisation et de cohésion territoriale 2018-2021 de l'agglomération du Grand Guéret.

Notre objectif est de favoriser les déplacements doux et de permettre aux enfants de l'école, notamment, d'accéder facilement aux installations sportives et de loisir (salle polyvalente, stade …), aux espaces naturels qui existent par-delà la route nationale. De l'autre côté de la passerelle se situe également la réserve foncière de la commune, des projets sont à l'étude pour pouvoir construire des logements à cet endroit.

Dépenses projet passerelle (HT)	
Passerelle	395 000 €
Maîtrise d'ouvre	20 000
Travaux complémentaires de voirie	30 000 €
Total projet HT (arrondi à + 5000 €)	**450 000 €**
Total projet TTC	540 000 €

Recettes projet passerelle		
	Taux	**Total (HT)**
DETR (ouvrage d'art déplafonné)	50%	225 000 €
FEDER (Axe 6), *en cours*	25%	115 000 €
Emprunt	-	150 000 €
Autofinancement (actuel)	-	50 000 €
Total projet HT		**450 000 €**
Total projet TTC		540 000 €

Le dossier : budget 2018

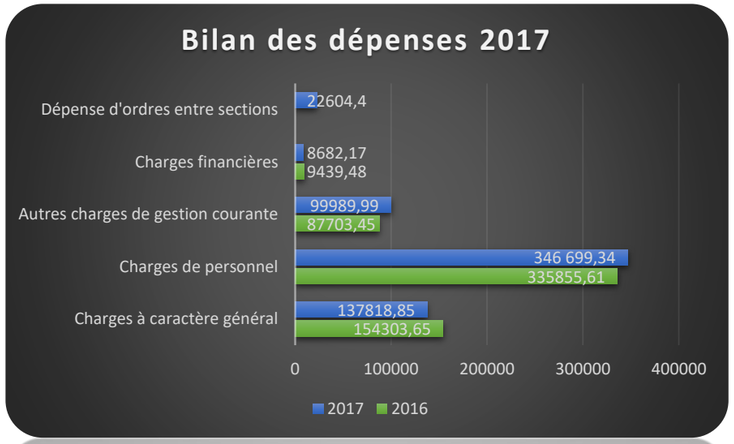

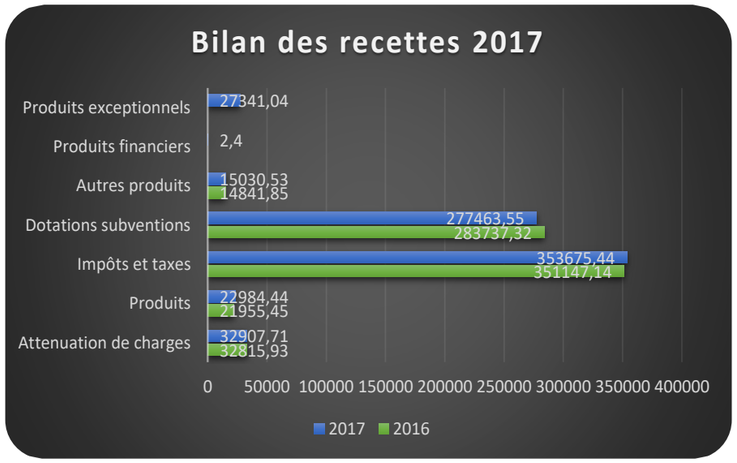

Quelques acquisitions réalisées en 2017

Domaine	Nature	Fournisseur	Prix (ttc)
Ecole, ALSH	Informatique école (ordinateu	WICLIC	7700,3
Ecole, ALSH	Lave - linge	LENIAUD	399,9
Travaux	Bétonnière électrique	Brico Depôt	599
Travaux	Désherbeur thermique	Laville	3576,37
Travaux	Broyeur d'accotement	Micard	13502,4
Ecole, ALSH	Logiciel de facturation	CERIG	1800
Ecole, ALSH	Bancs pour classe	UGAP	490,08
Travaux	Jeux pour parc d'activité	LAPPSET	20684,4
Mairie	Matériel informatique	Centre Leclerc	491,7
	Autres	Divers	1229,88
		TOTAL	**50 474,03 €**

Sommaire du dossier.

☞ **Bilan 2017, p 5**
☞ **Budget de fonctionnement 2018, p 6**
☞ **Budget d'investissement 2018, p 7**
☞ **Recettes d'investissement et financement de la passerelle, p 8**

Budget 2017. Le résultat de l'exercice 2017 est de + 106 568,36 €. Le résultat de clôture de l'exercice 2017 reprenant les résultats de l'exercice précédent (2016) est de + 302 232,48 €. Les deux graphiques ci-contre indiquent l'évolution des dépenses et recettes entre 2016 et 2017. Il faut noter une baisse des dépenses courantes encore cette année (un peu moins de 10 000 €) mais une légère hausse des dépenses de personnel (+ 11 000 €). En matière d'investissement, les principales acquisitions sont listées dans le tableau ci-contre. Les restes à réaliser sont de 53 958.58 € et se répartissent entre les comptes d'acquisition (6476,22 €) et de travaux (47 482,36 €). Pour l'essentiel, les restes à réaliser correspondent cette année à la reprise des sommes affectées pour le projet de réhabilitation de la cantine (terminé début 2018). En recettes, les restes à réaliser sont de 38 531 € (pour la même raison).

L'équilibre général du budget 2018

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité un budget primitif qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à 1 842 835,38 € avec des crédits de fonctionnement à hauteur de 999 798,90 € et des crédits d'investissement à hauteur de 843 036,48 €. Cette hausse sensible du budget s'explique principalement par la métarialisation cette année du plan de financement de la passerelle (voir p. suivante). Les bons résultats des dernières années (notamment 2016 et 2017) permettent de prévoir un budget de fonctionnement très large, bien supérieur aux besoins réels. Pour ce qui est des charges de personnel, elles ont été estimées au plus juste et dans une quasi stabilité par rapport à l'exercice réalisé 2017 (environ - 2000 €).

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en tout à 664 237 € (hors intérêts de la dette, dépenses imprévues …) dont près de la moitié en dépenses de personnel.

A cela il faut ajouter cette année un virement en investissement de 258 609 €.

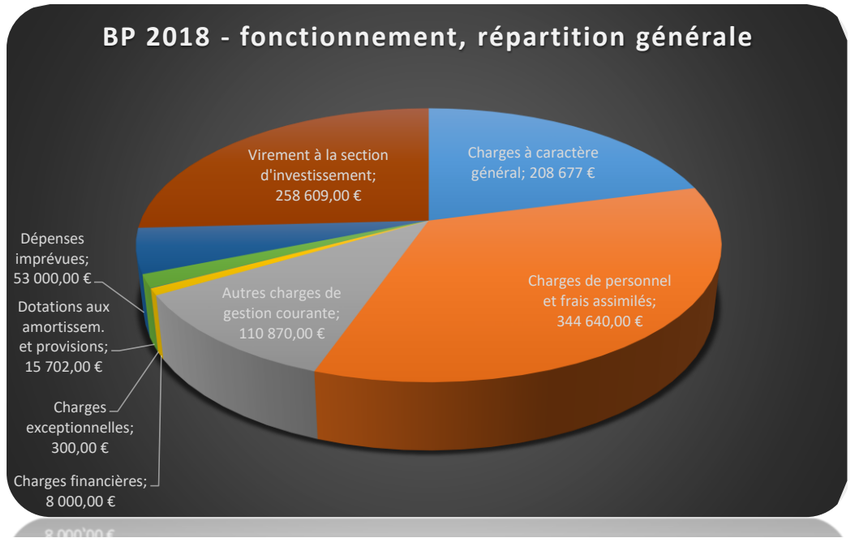

Dépenses de personnel

Elles augmentent moins vite que les dépenses de fonctionnement. Elles tombent à 45% des dépenses de fonctionnement ce qui est encourageant. 4 dossiers seront à suivre cette année :

- Remplacement d'un agent au service technique à compter du 1er juillet. Dylan Fayard a été recruté (contrat de 6 mois).
- Suivi des deux postes d'agents contractuels à l'ALSH. 2 demandes de contrats PEC (Parcours Emplois Compétence) sont en cours en ce milieu d'année.
- Suivi du poste d'adjoint technique faisant office d'atsem.
- Suivi du poste contractuel d'adjoint technique (temps partiel) pour la salle polyvalente.

Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2018
Acquisitions	75 205,12
Immobilisations en cours	720 531,36
Emprunts et dettes assimilées	22 300,00
Dépenses d'imprévues	25 000,00
TOTAL	843 036,48
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**2018**
Subventions d'investissement	391 497,00
Emprunts et dettes assimilées	150 000,00
Dotations, fonds et réserves	11 800,00
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 905,24
Virement de la section de fonctionnement	258 609,90
Opé. d'ordre de transfert entre sections	15 702,00
Restes à réaliser	13 522,34
TOTAL	843 036,48

Une capacité d'investissement renforcée (infographie)

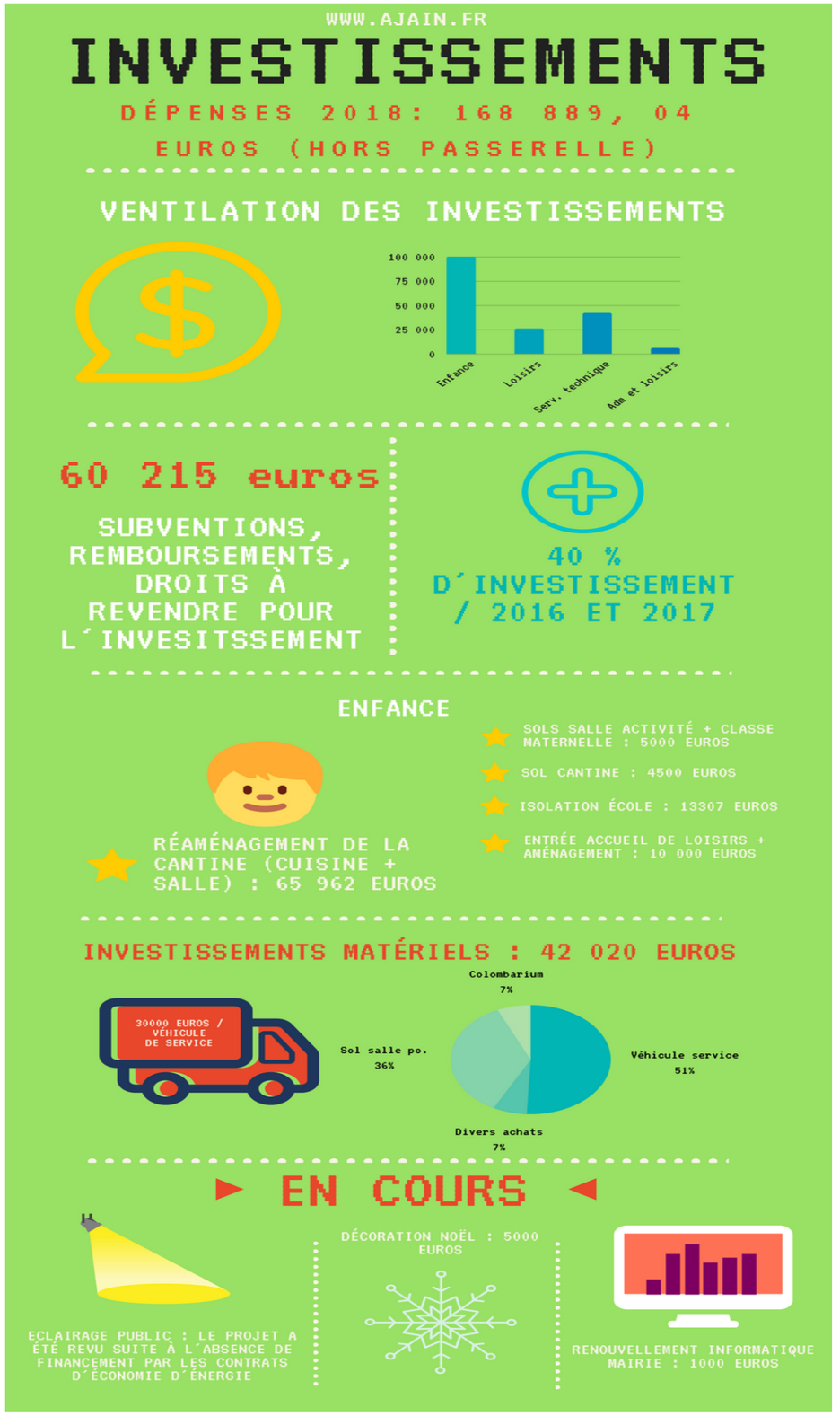

Budget de l'assainissement

Le résultat de l'exercice 2017 est de + 8934,54 €. Le résultat de clôture de l'exercice 2017 reprenant les résultats de l'exercice précédent (2016) est de + 152 789,09 €. Le budget primitif de l'assainissement a été voté autour d'un équilibre à 203 046,93 €. Les travaux d'étude du diagnostic du réseau vont durer jusqu'à l'automne.

Brèves budgétaires

Il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité, pour la deuxième année d'affilée. Les recettes fiscales attendues s'élèvent à 231 736 €.

Les subventions aux associations sont votées à hauteur de 7920 € (detail sur ajain.fr)